

## **REGLEMENT DE PARTICIPATION**

### **ARTICLE 1**

L'ASPTT Nantes organise du Vendredi 1<sup>er</sup> Mars au dimanche 31 Mars inclus à travers son animation « L'ASPTT Nantes et les Jeux Olympiques » deux concours :

- Un concours de dessin
- Un concours de logo

### **ARTICLE 2**

La participation aux concours est ouverte à tous les adhérents de l'ASPTT Nantes âgés de plus de 3 ans dans la limite d'une participation à chaque concours par adhérent.

Pour cela, l'adhérent devra obligatoirement préciser avec son dessin et/ou logo son nom, son prénom, sa date de naissance, sa section et son adresse mail.

Le dessin devra obligatoirement se faire de façon manuscrite sur un papier.

### **ARTICLE 3**

Pour participer, il suffit à chaque adhérent de déposer son dessin et/ou logo dans la boîte prévue à cet effet dans les gymnases RASPAIL/APPERT et LONGCHAMP ou dans la boîte aux lettres du Siège Omnisport (42 rue Appert – 44100 Nantes) ou envoyer par mail à l'adresse suivante :

nantes@asptt.com

### **ARTICLE 4**

Différentes récompenses seront attribuées aux 3 premiers par catégorie de chaque concours :

- 3 ans à 6 ans
- 7 ans à 10 ans
- 11 ans à 14 ans
- 15 ans à 99 ans

Un jury déterminera les gagnants le 4 Avril. Les adhérents pourront ensuite voter du 5 au 18 Avril pour le meilleur dessin et le meilleur logo parmi les 3 premiers de chaque catégorie. Les gagnants gagneront un lot supplémentaire.

La section qui aura eu le plus de participant gagnera elle aussi une récompense.

### **ARTICLE 6**

Les lots attribués aux vainqueurs seront remis le samedi 27 avril lors de notre évènement « Olympiade by ASPTT »